ACADÉMIE
DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Examens et Concours

DEC 4

La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités d'Aquitaine

Vu le Décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée ;

Vu l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive

Vu l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie

Vu l'arrêté rectoral du 16 octobre 2019 relatif à l'ouverture de la session 2020 de l'examen du CAPPEI

Vu l'arrêté rectoral du 02 octobre 2020 relatif à la liste des candidats inscrits

Vu la délibération du jury en date du 16 décembre 2020

ARRETE

Article 1er : sont déclarés admis au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive, session 2020, les candidats dont les noms suivent :

1er degré

ALEXANDRE Nathalie
AMORICH (LEFEBVRE) Anne-Marie
ARDOUIN Iris
BAHHADI (OUDINI) Myriem
BELLOC Carole
BOINON Florence
BOUMAZA Lucie
BOURGES (ALLOUCHE) Claire
BOUTGES Muriel
BRETHOUS (MERLAUD) Stéphanie
BURGUE (DUTREY) Corinne
BURGUET (AROCENA) Christelle
CASTAGNET Magali

CEGALERBA SCHIER Emilie
CHAZALON Kim
CODOGNAN Laure
COPPE Julie
COSTE (BRAJOT) Marion
COURCHINOUX Clément
COURJAUD Fabrice
DASSONVILLE Tanguy
DE PRETTO Vania
DELBES Gaëlle
DELION (GRIFFOUL) Christelle
DROBNIEWSKI (NUSBAUM) Sandrine
DUCHER Emmanuelle
FERNETTE (GUICHARD) Isabelle
FIJALKOWSKI Aurore
FLECK Harald Heike
GARCIA Emilie-Julie
GEMBERT Thomas
GUEVART (TOULEMONDE) Marie
INCAGARAY Kattalin
LAAROUSSI Meriame
LANDES Nathalie
LEBASCLE Youenn
MAUPIN Julie
MIALHE (CAVERIVIERE) Géraldine
MILON Cécile
MORCEAU Laurie
MUGABURE Joanna
ODRU Yann
OYHEREGUY (RAULY) Claire
PLESSIS Maud
RAVEL Nathalie
RIGAUDIE Fréderic
ROSSI (BIGNONNEAU) Céline
ROUSSEAU Amélie
RUBERT Odile
SAINT MARTY Helene
SAINTIPOLY (DUBOIS) Sophie
SOULHIE Emmanuelle
TOMASZEWSKI Laura
TUCOU-BLANQUET Jean-Paul

2nd degré

ANDRE Michaël

BOURDIEU Paul

CHARTIER (CHARRIER) Corinne

DEMIAS Anne-Laure

DIAZ Nicolas

DUCOS Marie-Josèphe

DUROU Céline

IBOS Hervé

KERKAR (BOUCHANFOUR) Sabrina

LABATUT Christelle

LAFAGE (GAUMARD) Martine

MASCARAS Erika

MIRANDA SAIZ Magali

PERETTI Grégory

PEYROUT Aurélien

RATTE (FLOIRAT - RATTE) Delphine

RIO Christine

SEGUIN Mathieu

VAN DEN BERG (LEMAIRE) Marie-Odile

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'Académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Bordeaux, le 17 décembre 2020

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL